

27 octobre 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la remise de la Questia par les autorités de la Principauté d'Andorre, Paris, Palais de l'Élysée, mardi 27 octobre 1987.

Monsieur le syndic général,

- Monsieur le chef du gouvernement,

- Monsieur le vice-syndic,

- Messieurs,

- C'est aujourd'hui la quatrième fois que j'accueille les représentants élus d'Andorre pour la remise de la traditionnelle Questia.

- Cette cérémonie se tient, vous l'avez rappelé, peu de jours après que la Principauté ait été frappée par une catastrophe, qui a fait plusieurs victimes. Laissez-moi vous dire à nouveau que votre Co-Prince partage votre peine et celles des familles. J'ai demandé à mes services de mettre à la disposition du gouvernement tous les moyens nécessaires pour revenir à une situation normale.

- La Questia trouve ses origines dans de lointaines coutumes médiévales - vous venez d'en parler -, elle a été maintenue à la demande explicite des représentants du peuple andorran au début du siècle dernier et depuis 1963, cette cérémonie se déroule dans ce Palais.

- Bref rappel historique, qui illustre la pérennité des liens qui nous unissent et auxquels vous êtes attachés, comme vous venez de le souligner, et comme j'ai pu le constater l'an dernier au long de ma visite dans votre beau pays. Soyez persuadé que l'accueil réservé par les habitants des paroisses au Co-Prince français restera l'un des bons et des forts souvenirs de mon mandat. \ Le respect des traditions n'interdit pas, bien entendu, la modernisation de vos institutions, au demeurant commandée par l'évolution de la société et la nécessaire adaptation à l'environnement international.

- C'est pour cette raison qu'un processus de réforme a été engagé depuis six ans. Effort qui se poursuit malgré certaines lenteurs à vrai dire inévitables, comme dans toute collectivité humaine, mais enfin, qu'il m'arrive de regretter.

- Le Conseil général vient d'adopter le projet de Code administratif et d'émettre ses propositions pour la délimitation des compétences entre les divers organes institutionnels de la Principauté.

- Sur ce dernier point, Président de la République française, je me réjouis de ce que le texte de votre Assemblée se réfère aux principes de la séparation des pouvoirs tels qu'ils ont été exprimés par de grands auteurs français. Je puis vous assurer que le document, qui vient de me parvenir, fera l'objet d'une analyse attentive. Comme je l'ai déclaré, à la Maison des Vallées, le 26 septembre de l'année dernière, je suis personnellement ouvert à toute solution qui ira dans le sens du bien d'Andorre, pourvu qu'elle soit compatible avec les propres institutions de la République française, puisque j'en suis le garant moi-même et le premier serviteur. Tout cela vous le savez, et chacun fait l'effort qui convient pour parvenir à l'accord nécessaire.

- Concernant le Code administratif, la discussion a été l'occasion d'un débat au sujet des libertés publiques. Je vous le dis simplement, dans l'esprit même qui a conduit le Conseil général à adopter la déclaration universelle des droits de l'homme : le droit d'association doit exister dans la Principauté. Il est affirmé dans le Code administratif. Il appartient aussi, à votre Assemblée d'en définir l'exercice. et à votre Assemblée seule.

... en commun, l'ensemble, de ce que nous sommes devenus.

- Aux Co-Princes, il revient de faire entrer rapidement en vigueur le code, également de mettre en place ce tribunal administratif et fiscal que depuis plusieurs années j'appelle de mes vœux.\

Vos préoccupations, et c'est bien naturel, sont également d'ordre économique, liées à l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne qui pose de grands problèmes.

- Voilà dix-huit mois qu'est intervenu l'accord entre le gouvernement andorran et mes services sur le régime commercial qui nous paraît le mieux approprié à la situation particulière d'Andorre, enclavée désormais au sein de la Communauté.

- Le Conseil général a rejoint, il y a quelques jours l'esprit de cet accord, en donnant au gouvernement pour ce qui le concerne, un large mandat de négociations. C'est bien ! Notre disponibilité est totale, vous le savez, pour discuter à Bruxelles du dispositif qui s'appliquera à vos échanges commerciaux et aussitôt que sera définie une position commune entre les trois parties en cause. Au demeurant le vote récent de votre Assemblée marque une étape positive dans cette direction.\

D'autres sujets seront abordés cet après-midi entre vous-mêmes et mes collaborateurs. J'en évoquerai trois :

- d'abord la nécessaire évolution des droits sociaux, parallèlement aux progrès économiques qui ont fait de la Principauté l'un des pays les plus prospères. Je suis heureux du travail de réflexion, dont vous venez de parler, qui est conduit actuellement en ce domaine par le gouvernement et les commissions du Conseil général. L'Andorre, en effet, ne doit pas rester en arrière sur le terrain de la justice sociale.

- le maintien, dans le respect de la spécificité andorrane, de la qualité de l'enseignement français, source d'enrichissement et d'ouverture au monde extérieur pour la population des Vallées. Voilà le deuxième domaine sur lequel je me permets d'insister.

- le troisième : la construction du tunnel d'Envalira, qui facilitera la liaison routière avec la France. Vous savez qu'on en est maintenant au stade de la mise au point technique & on peut donc maintenant voir clair dans ce grand projet.\

Monsieur le syndic général, monsieur le chef du gouvernement, messieurs, je suis bien conscient, croyez-le, de la tâche rude qui est la vôtre en ce moment de l'histoire de la Principauté, car il vous faut imaginer, travailler beaucoup, adapter devant une situation que nul n'a connue avant vous. Vous pourriez penser que mon propos est un compliment banal & non, il ne l'est pas ! Car il s'agit de concilier, autant que faire se peut, les structures coutumières auxquelles l'Andorre doit, pour une grande part sa neutralité et sa prospérité, et l'évolution vers un statut de pays moderne, et par voie de conséquence, exposé. L'exercice a peu de précédents. Il se révèle donc difficile - Je dois dire que, depuis le début, j'ai toujours trouvé qu'en Andorre vous posiez les problèmes, et vous avez bien raison de les poser, toujours avec une volonté d'aboutir. C'est bien pour cela que moi-même je me dois de vous dire clairement ce que je crois utile pour nous tous.

- Vous pouvez être assurés que le Co-Prince français sera à vos côtés pour vous aider à franchir ce nouveau pas. Intérieur : évolution sociale, définition des droits, adoption d'un code & extérieur : insertion d'Andorre dans l'ensemble communautaire. Voilà messieurs, des responsabilités que vous inaugurez. Il faut le faire, comme vous le faites, avec l'esprit de fidélité à ce que vous êtes et aussi le regard bien ouvert sur l'avenir qui vous attend. C'est une responsabilité historique qui est vôtre par rapport à votre peuple. Je vous fais naturellement toute confiance dans le respect absolu des règles qui président aux relations historiques qui nous unissent.\